Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

ABC DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 4 place du Pas de Saint-Cloud,
92210 SAINT-CLOUD
344 772 538 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 22 juillet,
A 15 heures,

Les associés de la Société ABC DESIGN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 4, place du Pas de Saint Cloud, 92210 SAINT CLOUD, sur convocation faite par lettre simple adressée le 4 juillet 2025 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents ou représentés.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Christophe LECLERCQ, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,

- La feuille de présence et la liste des associés,

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 mars 2025,

- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,

- Un exemplaire des statuts de la Société,

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2025 et quitus au Président,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 230-1 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, IV du même code.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 50 092 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	50 092 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	410 804 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	460 896 euros
A titre de dividendes Soit 140 euros par action	70 000 euros
Le solde	390 896 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 390 896 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 67 200 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 800 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2022 :
100 000 euros, soit 200 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2023 :
310 000 euros, soit 620 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 297 600 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 12 400 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 :

- Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 16 juillet 2024

40 000 euros, soit 80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 38 400 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600 euros

- Assemblée Générale Ordinaire du 8 janvier 2025

42 857 euros, soit 85,71 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 41 142,72 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 714,28 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Jean Christophe LECLERCQ

DocuSigned by:
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ
7ACCF1D2A6BF470...

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

ABC DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 4 place du Pas de Saint-Cloud,
92210 SAINT-CLOUD
344 772 538 RCS NANTERRE

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 JUILLET 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 50 092 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	50 092 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	410 804 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	460 896 euros
A titre de dividendes Soit 140 euros par action	70 000 euros
Le solde	390 896 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 390 896 euros.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 67 200 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 800 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice clos le 31 mars 2022 :</u>
100 000 euros, soit 200 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 000 euros

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

Exercice clos le 31 mars 2023 :
310 000 euros, soit 620 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 297 600 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 12 400 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 :

- Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 16 juillet 2024

40 000 euros, soit 80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 38 400 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600 euros

- Assemblée Générale Ordinaire du 8 janvier 2025

42 857 euros, soit 85,71 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 41 142,72 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 714,28 euros

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

DocuSigned by:
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ
7ACCF1D2A6BF470...

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

ABC DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 4 place du Pas de Saint-Cloud,
92210 SAINT-CLOUD
344 772 538 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUILLET 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 50 092 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	50 092 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	410 804 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	460 896 euros
A titre de dividendes Soit 140 euros par action	70 000 euros
Le solde	390 896 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 390 896 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 67 200 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 800 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice clos le 31 mars 2022 :</u>
100 000 euros, soit 200 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 96 000 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 000 euros

<u>Exercice clos le 31 mars 2023 :</u>
310 000 euros, soit 620 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 297 600 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 12 400 euros

DS
JCL

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

Exercice clos le 31 mars 2024 :

- Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 16 juillet 2024

40 000 euros, soit 80 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 38 400 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 600 euros

- Assemblée Générale Ordinaire du 8 janvier 2025

42 857 euros, soit 85,71 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 41 142,72 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1 714,28 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juillet 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean Christophe LECLERCQ

DocuSigned by:
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ
7ACCF1D2A6BF470...

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

ABC DESIGN

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

CERTIFIE
CONFORME

DocuSigned by:
JEAN CHRISTOPHE
7ACCF1D2A6BF470...

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	7 478	7 478				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	292 184	267 285	24 899	1,99	33 152	3,56
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 210		6 210	0,50	6 795	0,73
TOTAL (I)	***305 872***	***274 763***	***31 109***	2,49	***39 947***	4,29
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	130 791	25 277	105 514	8,45	102 150	10,97
Avances & acomptes versés sur commandes	45 566		45 566	3,65	4 453	0,48
Clients et comptes rattachés	600 909	119	600 790	48,11	371 970	39,96
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	696		696	0,06	14 854	1,60
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 734		20 734	1,66	4 819	0,52
. Autres	4 679		4 679	0,37	14 274	1,53
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	213 491		213 491	17,09	206 017	22,13
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	220 974		220 974	17,69	163 558	17,57
Charges constatées d'avance	5 341		5 341	0,43	8 803	0,95
TOTAL (II)	***1 243 181***	***25 396***	***1 217 784***	97,51	***890 897***	95,71
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 549 053***	***300 159***	***1 248 893***	100,00	***930 845***	100,00

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

ABC DESIGN

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000)	**45 000**	3,60	**45 000**	4,83
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 500	0,36	4 500	0,48
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	410 804	32,89	467 481	50,22
		4,01		2,81
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***510 397***	40,87	***543 162***	58,35
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	15 440	1,24		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***15 440***	1,24		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			75 263	8,09
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 240	0,10	811	0,09
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	519 189	41,57	199 739	21,46
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	22 990	1,84	13 052	1,40
. Organismes sociaux	28 290	2,27	16 297	1,75
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 162	0,57		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	132 360	10,60	71 420	7,67
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 317	0,27	3 439	0,37
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 508	0,68	7 662	0,82
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***723 057***	57,90	***387 683***	41,65
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 248 893***	100,00	***930 845***	100,00

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

ABC DESIGN

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 1 248 893,39 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

CERTIFIE CONFORME

DocuSigned by:
JEAN CHRISTOPHE LECLERCQ
7ACCF1D2A6BF470...

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

ABC DESIGN

SOMMAIRE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n˚2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:
Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d¸établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*7 478*		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	*208 319*		
Matériel de transport	*29 342*		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*54 523*		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*292 184*		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*6 795*		*180*
TOTAL	*6 795*		*180*
TOTAL GENERAL	*306 457*		*180*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*7 478*	*7 478*
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			*208 319*	*208 319*
Matériel de transport			*29 342*	*29 342*
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*54 523*	*54 523*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			*292 184*	*292 184*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	*765*		*6 210*	*5 265*
TOTAL	*765*		*6 210*	*5 265*
TOTAL GENERAL	*765*		*305 872*	*304 927*

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	**Dotations exercice**	**Elem. sortis reprises**	**Fin exercice**
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	*7 478*			*7 478*
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	*182 795*	*6 903*		*189 698*
Matériel de transport	*29 342*			*29 342*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*46 894*	*1 350*		*48 244*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*259 031*	*8 253*		*267 285*
TOTAL GENERAL	*266 510*	*8 253*		*274 763*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	**Dégressif**	**Exceptionnel**	**Dotations**	**Reprises**
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*6 903*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*1 350*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*8 253*				
TOTAL GENERAL	*8 253*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	**Montant net début**	**Augmentation**	**Dotations aux aux amort.**	**Montant net à la fin**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges		*15 440*		*15 440*
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions		*15 440*		*15 440*
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	*25 277*			*25 277*
Sur comptes clients	*6 800*		*6 681*	*119*
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*32 077*		*6 681*	*25 396*
TOTAL GENERAL	*32 077*	*15 440*	*6 681*	*40 836*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		*15 440*	*6 681*	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*6 210*		*6 210*
Clients douteux ou litigieux	*143*	*143*	
Autres créances clients	*600 766*	*600 766*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	*696*	*696*	
- T.V.A.	*20 734*	*20 734*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	*2 619*	*2 619*	
- Divers	*600*	*600*	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*1 461*	*1 461*	
Charges constatées d'avance	*5 341*	*5 341*	
TOTAL GENERAL	*638 569*	*632 359*	*6 210*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*519 189*	*519 189*		
Personnel et comptes rattachés	*22 990*	*22 990*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*28 290*	*28 290*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	*7 162*	*7 162*		
- T.V.A.	*132 360*	*132 360*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*3 317*	*3 317*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*1 240*	*1 240*		
Autres dettes	*8 508*	*8 508*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*723 057*	*723 057*		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*75 263*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

8.2 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d' amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

8.3 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

8.4 - INTERETS IMMOBILISES

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même:

Désignation	Montant
TOTAL	

8.5 - INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan:

Désignation	Montant
TOTAL	

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

9.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*600*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*600*

9.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*363 467*
Dettes fiscales et sociales	*32 295*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*395 762*

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*5 341*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*5 341*	

Commentaires:

9.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

9.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

9.7 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

10.2 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.5 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres: - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

10.6 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services - TOTAL	

Commentaires:

10.7 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers		
TOTAL		

Commentaires:

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

ABC DESIGN

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025 Aux comptes annuels présentée en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	mois	mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions					
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

Docusign Envelope ID: 7F8239FA-E6FC-4F22-AE28-B009ED61AE35

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires